

CSI – SSIAD : la situation est telle qu’il y a un fort risque de point de non-retour imminent !

Alors que la France est en vacances ou en activité réduite en lien avec les Jeux Olympiques, certaines activités ne s’arrêtent jamais. C’est notamment le cas des Centres de Santé Infirmiers (CSI) et des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) qui participent grandement à l’offre de soins sur les territoires.

Pourtant, nous sommes à la veille d’une fermeture à grande échelle de ces services tant la situation est grave et les dirigeants, aussi bien les directions que les conseils d’administration, sont désespérés.

Les CSI et les SSIAD font face à un mur administratif qui, à la place de soutenir ces acteurs qui se battent chaque jour pour apporter les meilleurs soins aux patients, multiplient les règles et procédures voire, ne répondent tout simplement pas aux questions !

Il n’est pas utile ici de rappeler que plus de trois ans après la mise en place de l’avenant 43, aucune solution pérenne n’a encore été trouvée pour les CSI précipitant ainsi leur fermeture par des déficits cumulés ! Dès lors, comment ne pas penser que les institutions ne leur portent aucun intérêt.

Comment ne pas s’interroger également quand on sait que les salariés des SSIAD ne sont pas éligibles aux primes Ségur alors que pour la même fonction, les aides-soignantes n’ont qu’à traverser la rue pour gagner parfois plusieurs centaines d’euros supplémentaires. Dans ces conditions, et malgré tous les efforts imaginables des directions pour recruter, cela devient mission impossible.

La gravité de la situation est sans précédent et il est urgent que ce qui reste de Gouvernement et d’acteurs en capacité de prendre des décisions comprennent bien que la question de la rupture des soins ne se pose pas avec des « si » mais avec un « quand » tant il est certain que cela va arriver. En effet, la situation est aujourd’hui si grave qu’elle semble irréversible et ce de manière imminente !

Si un drame se produit dans les prochaines semaines, les acteurs publics auront beau jeu de se dire attristés par la situation. Nous recevons régulièrement des cris d’alarme, voire de désespoir, des adhérents et nous n’avons, nous non plus, pas d’interlocuteur pour tenter de résoudre les situations les plus urgentes. Dès lors, comment leur donner l’espoir que la situation s’améliore dans un horizon proche ?

Pour les SSIAD et CSI, il n’y aura pas de possibilité de trêve olympique, ni politique. Soit les solutions sont trouvées maintenant, soit ce sera trop tard, et ce sont encore les patients qui en payeront les conséquences. En effet, le temps s’écoule et l’inaction des politiques et le manque de financements conduisent tous les jours à des dizaines de décès.

Comment s’étonner après que le nombre de soignants et de directeurs en burn-out soit sans cesse croissant ? Ce ne sont pas que les patients à domicile qui décéderont par dizaine mais aussi celles et ceux qui tentent de les accompagner et de leur apporter les soins nécessaires !

La bientraitance doit aussi s’appliquer pour les salariés.

Contact Presse :

Adédodom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - d.zeisler@adedom.fr

À propos d’Adédodom

Reconnue d’utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 300 entreprises associatives à but non lucratif. Ces structures emploient près de 20 000 salariés sur le territoire métropolitain et en outre-mer. Attachées aux mêmes valeurs de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adédodom ancre pleinement son action dans la voie de l’économie sociale et solidaire. En savoir plus sur adedom.fr